

**RÉSOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2025
ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983**

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 35 791,72 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024	134
Report à nouveau	35 658
Réserves distribuables	
Total	35 792

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	7 200
Réserve	
Report à nouveau	28 592
Total	35 792

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2023		
2022		
2021		

Le présent est conforme à l'original
Le gérant


BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2024			Exercice clos le
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/24	31/12/23
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	22 159	22 159		
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	22 159	22 159		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 700		2 700	4 500
Autres créances	5 382		5 382	134
Valeurs mobilières de placement	42 900		42 900	62 900
Disponibilités	20 003		20 003	14 789
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	70 984		70 984	82 323
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (III)	123		123	154
TOTAL ACTIF (I + II + III)	93 266	22 159	71 107	82 477

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/24	Exercice clos le 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	762	762
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	35 658	41 732
Résultat de l'exercice	134	(6 074)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	44 176	44 043
PROVISIONS (II)	21 758	21 758
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	360	360
Dettes fiscales et sociales	2 229	1 506
Comptes courants d'associés	2 434	14 630
Autres	150	180
TOTAL DETTES (III)	5 173	16 676
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	71 107	82 477

Certifié conforme à l'original
Le 21 janvier 

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 600	25 100	(3 500)	-14%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Autres produits	2	6	(4)	-68%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	21 602	25 106	(3 504)	-14%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achat d'approvisionnements				
Variation de stock d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes	21 562	24 858	(3 296)	-13%
Impôts, taxes et versements assimilés		690	(690)	-100%
Rémunérations du personnel		3 797	(3 797)	-100%
Charges sociales		1 772	(1 772)	-100%
Dotations aux amortissements				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	51	(50)	-98%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	21 563	31 168	(9 605)	-31%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	39	(6 061)	6 101	-99%
Produits financiers (III)	94		94	
Produits exceptionnels (IV)		4	(4)	-100%
Charges financières (V)				
Charges exceptionnelles (VI)		17	(17)	-100%
Impôts sur les bénéfices (VII)				
BÉNÉFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII)	134	(6 074)	6 207	-98%

*Le chiffre conforme à l'original
le 21 janvier*



ANNEXE

1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Laiffi conforme à l'original
le gérant



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers	4 802			4 802
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	17 357			17 357
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	22 159			22 159
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	22 159			22 159

AMORTISSEMENTS

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers		4 802			4 802
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		17 357			17 357
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		22 159			22 159
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		22 159			22 159

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Immobilisations				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés				
Autres actifs				
TOTAL GÉNÉRAL				

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	21 758			21 758
TOTAL GÉNÉRAL	21 758			21 758

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	8082	8082	
Charges constatées d'avance	123	123	
TOTAL CRÉANCES	8205	8205	

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	360	360		
Dettes fiscales et sociales	2229	2229		
Comptes courants d'associés	2434	2434		
Autres dettes	150	150		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	5173	5173		

FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE (TIAP)

Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
Au coût de revient						
Au cours de bourse						
D'après la situation nette						
D'après la situation nette ré-estimée						
D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
D'après d'autres méthodes						
VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE						

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	123
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	123

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Chers associés,

Le présent rapport de gestion a été établi pour vous informer avant l'assemblée générale ordinaire qui a pour but l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ :

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

1.1 Activité de la société :

Les chiffres d'affaires des deux derniers exercices sont présentés ci-dessous.
Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires a diminué de -3 500 euros.

	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023	Variation en euros	Variation 2024 / 2023
Chiffre d'affaires	21 600	25 100	(3 500)	- 14%

1.2 Présentation des états financiers :

	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023	Variation en euros	Variation 2024 / 2023
Produits d'exploitation	21 602	25 106	(3 504)	- 14%
Charges d'exploitation	21 563	31 168	(9 605)	- 31%
Résultat d'exploitation	39	(6 061)	+ 6 101	NS
Résultat financier	94		+ 94	
Résultat exceptionnel		(13)	+ 13	NS
Impôt sur les bénéfices				
Participation des salariés				
Résultat	134	(6 074)	6 207	NS

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des investissements qui se répartissent comme suit :

- Immobilisations incorporelles euros
- Immobilisations corporelles euros
- Immobilisations financières euros

Le niveau des investissements réalisés en 2024 est de 0 euros et la dotation aux amortissements s'élève à 0 euros.

18

1.3 Capitaux propres

La situation des capitaux propres (avant répartition), comparée à celle à la fin de l'exercice précédent, se présente de la façon suivante :

	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023	Variation
Capitaux propres (avant répartition)	44 176	44 043	+ 134
Capital social	7 622	7 622	
Capitaux propres / Capital social	5,80	5,78	+ 0,02

1.4 Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes :

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou au niveau des méthodes d'évaluation.

1.5 Activité des filiales et des sociétés contrôlées :

Néant.

1.6 Prises de participations ou prises de contrôle :

Au cours de l'exercice, nous vous informons n'avoir pris aucune participation dans une société quelle qu'elle soit.

1.7 Participations croisées :

Néant.

1.8 Cession de participations :

Néant.

1.9 Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts, s'est élevé à 0 euros

II. AFFECTATION DES RÉSULTATS - DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES 3 EXERCICES PRÉCÉDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un montant à disposition de l'assemblée de 35 791,72 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024	134
Report à nouveau	35 658
Réserves distribuables	
Total	35 792

Nous vous proposons l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	7 200
Réserve	
Report à nouveau	28 592
Total	35 792

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2023		
2022		
2021		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

III. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice. Elle n'a pas engagé de programme de recherche.

IV. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

UP

V. INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

5.1 Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'année						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

5.2 Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

VP

5.3 Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

5.4 Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées h.t.						
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice						
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉES (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)						
Délais de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement						

VI. APPROBATION DES COMPTES, QUITUS

Au cours de l'assemblée, vous aurez à approuver les comptes, à affecter le résultat et à donner quitus de sa gestion à votre gérant.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le GERANT